



Fédération Française de Gymnastique

Paris, le 15 janvier 2010

**Destinataires :**

- Comités Régionaux
- Comités Départementaux
- Zones Techniques

**Pour information :**

Comité Directeur

Réf. : PHB/DV/033/10

Direction de la Formation et de l'Emploi

Objet : Baisse tarification Moniteur Fédéral

▼  
Fédération fondée  
le 28 septembre 1873,  
reconnue d'utilité publique.

Madame, Monsieur le Président,  
Madame, Monsieur,

Afin d'accompagner la réforme de la Filière Fédérale de Formation lancée en 2009, et de faciliter l'accès aux formations fédérales à nos licenciés, le Bureau Fédéral a décidé d'accorder une bourse de 50€ par module à tous les stagiaires préparant le diplôme de Moniteur Fédéral, quelle que soit la discipline.

Pour rappel : le diplôme de Moniteur Fédéral est le premier niveau de diplôme de la filière entraînement, il est constitué de 2 ou 3 modules de 35 heures suivant la discipline.

Cette mesure s'appliquera sur l'année 2010, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Pour faciliter la gestion de cette mesure, il suffira au stagiaire de diminuer son règlement de 50€ par module suivi.

Conséquemment, toute personne s'étant déjà acquittée du montant des frais pédagogiques d'un ou plusieurs modules du Moniteur au tarif de 220€ fera l'objet d'un remboursement.

Nous vous en souhaitant bonne réception,  
et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur,  
l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

  
Pierre-Henri Bourlier  
Directeur Général

Copies à : J. Rey, J. Bateau, D. Goury, A. Antoine, DFE, compta